

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.TE.TEL »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI.

BILAN

Arrêté au 31/12/2024
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 578 907	9 482 509
Immobilisations incorporelles		1 418 247	1 391 155
Moins : amortissements		-1 337 476	-1 307 031
		80 770	84 124
Immobilisations corporelles		30 710 274	29 907 619
Moins : amortissements		-21 579 039	-20 861 179
	A-1	9 131 235	9 046 439
Immobilisations financières		899 965	885 009
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	A-2	366 902	351 946
Autres actifs non courants		876 921	861 558
Moins : provisions		-855 103	-819 366
	A-3	21 817	42 192
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 600 724	9 524 701
ACTIFS COURANTS			
Stocks		7 519 648	7 568 808
Moins : provisions		-1 180 131	-1 223 720
	A-4	6 339 517	6 345 087
Clients & comptes rattachés		62 376 250	68 286 726
Moins : provisions		-10 954 136	-10 120 643
	A-5	51 422 114	58 166 083
Autres actifs courants		11 438 412	11 590 938
Moins : provisions		-846 718	-941 145
	A-6	10 591 694	10 649 793
Placements et autres actifs financiers		9 863 610	7 773 704
Moins : provisions		0	0
	A-7	9 863 610	7 773 704
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 778 518	2 092 124
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		79 995 453	85 026 790
TOTAL DES ACTIFS		89 596 177	94 551 491

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 095 226
Autres capitaux propres		926 518	932 584
Résultats reportés		2 498 506	1 143 212
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		28 955 340	27 355 022
Résultat de l'exercice	P-2	4 103 909	3 878 594
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		33 059 249	31 233 616
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	519 713	771 542
Provisions	P-3-2	951 240	885 212
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 470 953	1 656 754
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	28 519 498	27 279 074
Autres passifs courants	P-5	21 931 399	26 500 881
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	4 615 078	7 881 167
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		55 065 975	61 661 122
TOTAL DES PASSIFS		56 536 928	63 317 875
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		89 596 177	94 551 491

ETAT DE RESULTAT
 Arrêté au 31/12/2024
 (Exprimé en dinar tunisien)

		31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	70 765 543	64 925 872
Autres produits d'exploitation	R-1-2	1 100 619	1 559 963
Total des produits d'exploitation		71 866 163	66 485 835
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	40 296 941	37 599 612
Charges de personnel	R-2-2	18 165 262	16 312 093
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	2 616 935	3 084 419
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 659 673	4 510 089
Total des charges d'exploitation		65 738 811	61 506 213
Résultat d'exploitation	R-3	6 127 351	4 979 622
Charges financières nettes	R-3-1	-2 266 884	-2 174 329
Produits des placements	R-3-2	981 385	833 706
Autres gains ordinaires	R-3-3	454 547	601 898
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-43 935	-146
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 252 464	4 240 750
Impôt sur les bénéfices	R-4	-1 148 555	-362 156
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 103 909	3 878 594
Résultat après modifications comptables		4 103 909	3 878 594

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2024

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2024	31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	84 701 307	51 830 240
Clients	83 673 961	50 900 835
Produits divers ordinaires	1 027 346	929 405
Décaissements	75 670 981	51 788 810
Fournisseurs	55 123 501	32 302 066
Personnel	14 639 462	12 715 855
Etat et collectivités publiques	4 560 920	4 896 226
Autres décaissements	1 347 098	1 874 663
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	9 030 326	41 430
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	451 226	578 989
Cessions d'Immobilisations	451 226	578 989
Décaissements	1 630 696	1 770 140
Acquisition immobilisations incorporelles	27 092	59 126
Acquisition immobilisations corporelles	1 603 605	1 711 014
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 179 471	-1 191 151
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	50 735	61 214
Emprunts bancaires	0	0
Avances à régulariser	50 735	61 214
Décaissements	4 983 674	3 032 559
Emprunts et Leasing	286 396	752 239
Dividendes et Jetons de présence	2 391 337	58 600
Avances à régulariser	39 057	47 390
Charges Financières	2 266 884	2 174 329
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-4 932 940	-2 971 344
Variation de la trésorerie	2 917 916	-4 121 065
Trésorerie au début de l'exercice	-5 502 619	-1 381 554
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-2 584 703	-5 502 619

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2024

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés des parts de FCP. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2024 la somme de **9 131 235 DT** contre **9 046 439 DT** au 31/12/2023.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 447 349	4 692 708	4 754 640	4 643 990
- AAI	382 870	374 344	8 526	7 358
- Mat & Outillages	10 276 259	9 776 835	499 424	714 536
- Mat de Transport	6 529 406	4 302 666	2 226 740	2 009 871
- Matériels informatiques et M.M.B	2 654 381	2 432 486	221 895	250 674
Total	30 710 274	21 579 039	9 131 235	9 046 439

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **366 902 DT** au 31/12/2024 contre **351 946 DT** au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
- Actions libérées	892 420	533 064	359 357	344 401
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545
Total	899 965	533 064	366 902	351 946

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-24	V.N 31-12-23
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	9		89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 Euro	14 956	90		14 956	0
Total	892 420		533 064	359 357	344 401

(1) La SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2024 la somme de **21 817 DT** contre **42 192 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	876 921	861 558
Moins résorptions	-855 103	-819 366
Totaux	21 817	42 192

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2024 un montant net de **6 339 517 DT** contre **6 345 087 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024		V.nette 31-12-24	V.nette 31-12-23
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	7 292 026	-1 088 429	6 203 597	6 202 687
Matières consommables	135 449	-77 358	58 091	74 258
Fournitures	34 944	0	34 944	31 341
Pièces de rechanges	57 228	-14 344	42 884	36 801
Totaux	7 519 648	-1 180 131	6 339 517	6 345 087

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2024 à **51 422 114 DT** contre **58 166 083 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Créances facturées	19 282 084	31 093 756
- Créances retenues de garantie	5 080 207	4 421 588
- Créances à facturer	38 013 958	32 771 382
Totaux des créances avant provisions	62 376 249	68 286 726
Provisions pour créances douteuses	-10 954 136	-10 120 643
Totaux des créances après provisions	51 422 114	58 166 083

A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2024 un solde de **10 591 694 DT** contre **10 649 793 DT** au 31/12/2023. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	66 670	37 057
- Personnel, avances et acomptes	356 562	330 921
- Organismes représentant le personnel	55 665	74 234
- TVA déductible /Succursale	13 683	10 383
- Débiteurs divers	1 708 092	1 512 297
- Crédit d'impôts	9 128 116	9 527 386
- Charges constatées d'avance	109 623	29 660
- Compte d'attente actif	0	69 000
- Moins provisions	-846 718	-941 145
Totaux	10 591 694	10 649 793

A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2024 un solde de **9 863 610 DT** contre **7 773 704 DT** au 31/12/2023. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Régie d'avances et d'accréditifs	31 186	42 863
- Placements (Actions Sicav)	0	10 841
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	32 425	0
- Placements	9 800 000	7 720 000
Totaux	9 863 610	7 773 704

A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2024 un solde débiteur de **1 778 518 DT** contre **2 092 124 DT** au 31/12/2023.

L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Banques	1 753 900	1 919 573
- C C P	22 640	170 146
- Caisses	1 978	2 405
Totaux	1 778 518	2 092 124

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **28 955 340 DT** au 31/12/2024 contre **27 355 022 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	2 346 316	2 095 226
- Autres capitaux propres	926 518	932 584
- Résultats reportés	2 498 506	1 143 212
Totaux	28 955 340	27 355 022

P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2024 net d'impôts est bénéficiaire de **4 103 909 DT** contre un bénéfice de **3 878 594 DT** au 31/12/2023.

P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2024 la somme de **519 713 DT** contre **771 542 DT** au 31/12/2023.

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Emprunt leasing	482 507	734 336
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
Totaux	519 713	771 542

P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2024 la somme de **951 240 DT** contre **885 212 DT** au 31/12/2023.
Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Provisions pour risque fiscal	426 827	353 208
- Provisions affaires contentieuses	52 199	59 790
- Provisions pénalité de retard marche SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
Totaux	951 240	885 212

P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2024 un solde de **28 519 498 DT** contre **27 279 074 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	12 793 682	9 210 561
- Fournisseurs "effets à payer"	14 068 157	15 773 791
- Fournisseurs "factures à établir"	1 657 659	2 294 722
Totaux	28 519 498	27 279 074

P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de **21 931 399 DT** au 31/12/2024 contre **26 500 881 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Clients créditeurs :	684 732	705 664
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	416 423	437 355
- Personnel et comptes rattachés	2 747 872	2 396 610
- Etat et collectivités publiques	625 417	677 686
Autres impôts et taxes à payer	237 623	202 466
Etat, déclarations à payer	387 794	475 220
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	8 741 310	8 250 686
- Créditeurs divers	8 449 813	13 788 003
- Dividendes et jetons de présence	682 254	682 231
Totaux	21 931 399	26 500 881

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de **4 615 078 DT** au 31/12/2024 contre **7 881 167 DT** au 31/12/2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
-Concours bancaires	4 363 221	7 594 743
-Echéances à -d'un an	251 857	286 424
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	790	790
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	251 066	285 634
Totaux	4 615 078	7 881 167

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2024 est de **19 581 741 DT**.
Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Cautions provisoires	75 950	1 025 390
- Cautions définitives	16 701 123	16 102 835
- Cautions d'avances	1 203 577	764 793
- Cautions de garantie	1 554 131	1 742 391
- Cautions Douanières	46 960	46 960
Total	19 581 741	19 682 369

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2024 un solde de **71 866 163 DT** contre **66 485 835 DT** au 31/12/2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Ventes, travaux & services locaux	68 775 632	62 735 314
- Ventes, travaux & services à l'export	1 989 912	2 190 558
- Autres produits d'exploitation	1 100 619	1 559 963
Totaux	71 866 163	66 485 835

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2024	31/12/2023	Variation
- Réseau d'accès	37 896 832	28 690 093	9 206 739
- CORE & WIRELESS	8 234 435	8 807 123	-572 688
- SERVICE CONVERGENTS	22 388 700	24 829 418	-2 440 718
- FORMATION	255 664	408 679	-153 015
- EXPORT	1 989 912	2 190 558	-200 646
Totaux	70 765 543	64 925 872	5 839 672

R-1-2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2024 un solde de **1 100 619 DT** contre **1 559 963 DT** au 31/12/2023 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	494 087	494 156
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	25 782	0
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	9 375	7 500
Reprises sur provision	303 175	706 381
Transfert de charge	268 201	351 926
Totaux	1 100 619	1 559 963

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **65 738 811 DT** au 31/12/2024 contre **61 506 213 DT** au 31/12/2023 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Achats consommés	40 296 941	37 599 612
- Charges de personnel	18 165 262	16 312 093
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 616 935	3 084 419
- Autres charges d'exploitation	4 659 673	4 510 089
Totaux	65 738 811	61 506 213

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **40 296 941 DT** au 31/12/2024 contre **37 599 612 DT** au 31/12/2023. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Achats consommés	24 603 723	25 501 877
- Achats de carburants et lubrifiants	973 341	931 147
- Charges de sous-traitance	14 719 878	11 166 588
Totaux	40 296 941	37 599 612

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2024 un montant de **18 165 262 DT** contre **16 312 093 DT** au 31/12/2023. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Salaires, compléments, indemnités & primes	15 297 244	13 592 351
- Charges sociales	2 868 017	2 719 742
Total	18 165 262	16 312 093

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **2 616 935 DT** contre **3 084 419 DT** au 31/12/2023. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 516 520	1 660 439
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	35 737	47 933
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	833 492	590 000
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	73 619	142 276
- Dotations aux provisions affaires contentieux	52 199	59 790
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	0	337 203
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	105 369	246 779
Total	2 616 935	3 084 419

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **4 659 673 DT** au 31/12/2024 contre un montant de **4 510 089 DT** au 31/12/2023 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Loyers	247 525	190 323
- Primes d'assurances	402 833	315 993
- Communications et publicités	342 744	366 424
- Déplacement du personnel	156 116	128 799
- Formations du personnel	46 166	148 093
- Honoraires	507 456	502 816
- Location main d'œuvre	209 447	203 092
- Etudes et expertises	98 495	226 425
- Missions, réceptions, restauration	199 414	185 473
- Autres	344 051	195 932
- Assistance technique	65 801	299 199
- Entretien et réparations	347 908	311 214
- Dons et subventions au personnel	363 755	325 294
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 142 575	969 202
- Charges diverses	185 387	141 809
Totaux	4 659 673	4 510 089

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **6 127 351 DT** au 31/12/2024 contre un bénéfice de **4 979 622 DT** au 31/12/2023.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2024 est de **2 266 884 DT** contre **2 174 329 DT** au 31/12/2023.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à **981 385 DT** au 31/12/2024 contre **833 706 DT** au 31/12/2023.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de **454 547 DT** au 31/12/2024 contre **601 898 DT** au 31/12/2023.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de **43 935 DT** au 31/12/2024 contre **146 DT** au 31/12/2023.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
- Résultat comptable avant impôt	5 252 464	4 240 750
- Impôt sur les sociétés	-1 148 555	-362 156
Résultat Net	4 103 909	3 878 594

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2024 est positive de **2 917 916 DT** contre une variation négative de **4 121 065 DT** au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 030 326	41 430
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 179 471	-1 191 151
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-4 932 940	-2 971 344
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 917 916	-4 121 065

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2024

(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	31/12/2024	31/12/2023	CHARGES	31/12/2024	31/12/2023	SOLDES	31/12/2024	31/12/2023
Ventes travaux & services	70 765 543	64 925 872	Coût de production	40 296 941	37 599 612	Marge sur Coût Matières	30 468 602	27 326 260
Marge sur Coût Matières	30 468 602	27 326 260	Autres charges externes	3 517 098	3 540 887	Valeur ajoutée brute	26 951 505	23 785 372
Valeur ajoutée brute	26 951 505	23 785 372	Impôts et taxes	1 142 575	969 202			
			Charges de personnel	18 165 262	16 312 093	Excédent brut d'exploitation	7 643 667	6 504 078
Excédent brut d'exploitation	7 643 667	6 504 078	Autres charges ordinaires	43 935	146			
Autres produits	1 100 619	1 559 963	Charges financières	2 266 884	2 174 329			
Produits financiers	981 385	833 706	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 616 935	3 084 419			
Autres Gains ordinaires	454 547	601 898	Impôt sur les sociétés	1 148 555	362 156			
						Résultat des activités ordinaires	4 103 909	3 878 594
Effet positif des modifications comptables								
Totaux	10 180 218	9 499 644	Totaux	6 076 309	5 621 050			

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2024

(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2024	1 420 010	9 062 257	10 125 023	6 309 309	938 352	1 617 787	380 694	570 586	790 568	30 000	54 190	31 298 775
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2024		385 092	314 385	855 657	310	45 985	2 175	27 092				1 630 696
CESSIONS EN 2024			-163 148	-635 560		-2 241						-800 949
Transfert								30 000		-30 000		0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2024	1 420 010	9 447 349	10 276 259	6 529 407	938 662	1 661 530	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 128 522
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2024		4 418 267	9 410 487	4 299 436	870 453	1 489 198	373 336	516 463	790 568	0	0	22 168 210
DOTATIONS 2024		274 441	529 497	607 515	11 722	61 891	1 008	30 445	0			1 516 520
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2024			-163 148	-604 286		-780						-768 215
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2024		4 692 709	9 776 836	4 302 665	882 175	1 550 310	374 344	546 908	790 568	0	0	22 916 515
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2024	1 420 010	4 754 640	499 423	2 226 742	56 487	111 220	8 526	80 770	0	0	54 190	9 212 007



**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2024. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 89 596 177 dinars, un bénéfice de 4 103 909 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 2 584 703 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

- suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
 - Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2025

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 39 582 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 226 821 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 13 903 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 10 017 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2024 pour un montant de 517 519 DT, dont 84 257 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2024 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2024.

II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration réuni en date de la 15/12/2022 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe mensuelle nette de 9 000 Dinars servie sur 12 mois.
 - Une rémunération annuelle variable nette (30% du montant de la rémunération annuelle nette) à attribuer sur la base des performances réalisées par rapport aux objectifs tracés par le conseil d'administration.
 - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - Une Voiture de fonction.
 - L'équivalent de 450 litres de carburant par mois.
 - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - Frais de téléphone mobile à raison de 75 DT par mois.
 - Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire.

Les jetons de présences de l'exercice 2023, distribués selon la décision de l'AGO du 28 Juin 2024 totalisent un montant brut de 77 000 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023, décidée par l'AGO du 28 Juin 2024 totalisent un montant annuel brut de 19 500 Dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2025

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadī TRABELSI